VIVRE À MELLE

PRINTEMPS 2023

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION #121

ICURIEUX DE NATURE

melle

Retrouvez l'info sur www.ville-melle.fr

13 janvier 2023

Cérémonie des vœux de la municipalité *avec présentation de la carte d'amour du territoire réalisée lors de l'assemblée citoyenne du 20 novembre 2021*

11 janvier 2023

Inauguration de la nouvelle gendarmerie

18 mars 2023

Repas des aînés à Paizay-le-Tort

19 mars 2023

Journée nationale du souvenir *et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc*

8 mars 2023

Journée internationale de lutte pour les droits des femmes : *Inauguration de la salle Anémone, Lectures d'extraits de plaidoiries de Gisèle Halimi par les élèves de l'option théâtre du lycée Desfontaines. Avec la présence du Planning Familial et du groupe de femmes entrepreneuses initié par l'AFIPaR.*

Nouveau ! Depuis janvier 2023 et 4 fois dans l'année au rythme du « Vivre à Melle », retrouvez la nouvelle émission de la ville sur D4B "Le Maire répond à vos questions".

Photo de couverture : L'espace jeux de la vallée de l'Argentière à Saint-Martin-lès-Melle

2 | **RÉTROSPECTIVE** en images
3 | **L'ÉDITO** du maire
4 | **MELLE** à 360°
GOUVERNANCE
Renforcer la place des habitants
TOURISME & PATRIMOINE
Collection Monet & Goyon
ENVIRONNEMENT
Fête de l'arbre
CULTURE, AMÉNAGEMENT / PATRIMOINE
Nouvelle création artistique pour l'église Saint-Pierre
Ménoc plage, 3e édition
Salle Anémone
VIE QUOTIDIENNE
Devoir de mémoire
Point sur les travaux
8 | **LA VILLE** et vous
SERVICES MUNICIPAUX
Nouveau conseiller numérique
SPORT
Tour cycliste 79
AMÉNAGEMENT
Collecte des déchets
VIE CITOYENNE
Assemblées citoyennes
ACTION SOCIALE
Point Conseil Budget
17 | **MAIS ENCORE ?**
INFOS COMMUNAUTAIRES
18 | **AGENDA** et **INFOS PRATIQUES**
19 | Tribune des élus
20 | **LA P'TITE** histouère

VIVRE À MELLE
PRINTEMPS 2023
JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION #121

VIVRE À MELLE #121
Directeur de publication : Sylvain Griffault.
Ont participé à la rédaction : Mélanie Bernard-Rivière, Johnny Bertrand, Pascal Brunet, Béatrice Courtin, Hélène Dallaud, Caroline Flament, Sylvie Gadat, Floriane Gicquiaud, Sylvain Griffault, Pierre Jozelon, Sarah Klingler, Christophe Labrousse, Mélissa Renault, Frédéric Rivault, Inès Rougeaux, Cathy Suire, Jérôme Texier.
Conception graphique et maquette : Marie Cherrier Georget.
Crédits photographiques : Didier Darrigrand, Pierre Jozelon, Ville de Melle, AFP (Anémone)
Crédit illustrations : Freepik, Vecteezy
Dépôt légal : à parution
Impression : Prim'Atlantic, Imprimerie Bouchet 79400 Saint-Maixent-l'École
Distribution : Ville de Melle
Contact : Service Développement local et Éducation populaire
Mairie de Melle - Tél. 05 49 27 24 56
Courriel : Inès Rougeaux
i.rougeaux@ville-melle.fr

Ce journal est imprimé sur papier offset, par un imprimeur labellisé Imprim'vert et certifié PEFC™.

CURIEUX... ET ACCUEILLANT DE NATURE

Depuis trop années, les lois et les politiques diabolisent les personnes migrantes ou réfugiées et les désignent comme des menaces. Dans trop de discours, ces exils, de longues routes de dangers et de souffrances sont décrits comme des vagues ou des flux migratoires, comme si chacune de ces personnes était dénuée d'identité et ne composait avec toutes les autres qu'une masse impersonnelle. Plutôt que de porter assistance, les politiques européennes consistent trop souvent à dissuader les personnes exilées d'arriver en Europe, et au mépris du droit international, les criminalise.

En France, tous les textes législatifs de ces dernières années ont toujours eu les mêmes conséquences : le recul des droits des personnes migrantes et la détérioration de leurs conditions d'accueil. Ces cinquante dernières années, ce ne sont pas moins de trente réformes qui avec un lancinant refrain, se sont acharnées à lutter contre l'immigration irrégulière et l'intégration des étrangers. Non seulement ces réformes n'ont jamais permis d'atteindre ces objectifs mais elles ont souvent produit les effets inverses.

Pourtant, le droit international reconnaît des droits pour les personnes réfugiées et migrantes. Il est des pays qui respectent ces droits comme nous l'a expliqué Florencia Salmuni accueillie mi-mars par l'antenne CCFD de Melle. En effet, au Brésil où elle travaille au sein de l'association Red Sin Fronteiras, les demandeurs d'asile ont droit à un document d'identité (protocole provisoire), à un travail (carte de travail) et à rester dans le pays jusqu'à la prise d'une décision finale concernant leur dossier.

La commune de Melle accueille depuis 2016 un CAO (Centre d'Accueil et d'Orientation), devenu HUDA (Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile). Mais en France, même là où la solidarité émerge, et c'est le cas à Melle, les demandeurs d'asile ne bénéficient d'aucun droit pour travailler alors même que l'on sait que travailler est une des meilleures façons de construire sa légitimité dans une communauté. Nous devons donc attendre que, quelque part, dans un nuage administratif souvent incompréhensible et loin de la réalité locale, une décision très souvent négative soit prise, laissant l'exilé et ceux qui l'accueillent, plantés là, dans la détresse et l'abandon.

Cette situation ne peut plus durer. Les moyens de la commune sont limités, c'est donc en population solidaire que nous allons devoir construire notre manière d'accueillir et d'intégrer.

Ce ne sont pas les emplois qui manquent, ce ne sont pas les habitats qui font défaut, il nous faut simplement les mobiliser, nous mobiliser. C'est dans ce sens que la commune a adhéré en 2021 à l'ANVITA (Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants), c'est donc un travail au long cours que nous entamons, faire réseau avec d'autres villes et d'autres territoires, faire réseau chez nous pour que celles et ceux qui ont dû abandonner leur pays nous aident à construire et à un peu plus aimer le nôtre.

Sylvain GRIFFAULT, Maire de Melle,
Vice-président de la Communauté de communes Mellois en Poitou

ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

RENFORCER LA PLACE DES HABITANTS DANS L'ACTION MUNICIPALE

Depuis le début du mandat, de nombreux espaces de participation ont été ouverts aux habitants et aux acteurs de la commune : assemblées citoyennes, réunions Habitants-Élus, réunions publiques et/ou groupes de travail thématiques…

Une des premières initiatives fut de transformer les commissions municipales en comités consultatifs – ou commissions ouvertes – pour y associer des membres citoyens. Ces membres citoyens ont été désignés pour un mandat de 3 ans qui arrive à échéance à l'automne prochain.
Un premier bilan interne a souligné l'intérêt et les bénéfices de cette ouverture, néanmoins, quelques limites que nous souhaitons lever nous ont amenés à réfléchir à une nouvelle proposition d'intégration des habitants dans les travaux de la municipalité.
Les élus majoritaires ont fait le choix de remplacer progressivement les commissions par des groupes de travail. Chaque groupe de travail sera doté d'une feuille de route : un objectif, un calendrier, des attendus. Il sera ouvert aux élus, à des habitants ou à des usagers-experts, à des agents municipaux.
Un usager-expert est une personne qui par son métier, ses engagements, ses activités a acquis une expertise dont l'équipe municipale souhaite bénéficier pour avancer sur un sujet : par exemple mobiliser des personnes qui se déplacent à vélo pour travailler sur le schéma de déplacement ; des agriculteurs sur la stratégie foncière ; des adolescents sur les dispositifs d'accompagnement à la jeunesse…

Ce fonctionnement en groupe de travail est déjà à l'œuvre dans certains domaines : le groupe *Tous s'en mêlent* pour préparer le 14 juillet ; Ménoc Plage et l'Écoquartier culturel et créatif ; les Cérémonies commémoratives ; le comité de pilotage de la commande publique de l'église Saint-Pierre ; la Stratégie foncière agricole ; l'Analyse des Besoins Sociaux, pilotée par le CCAS avec déjà deux groupes sur la mobilité et le logement à Melle, etc.

Un certain nombre de groupes de travail seront mis en place à l'automne mais d'ores et déjà, nous proposons aux volontaires de candidater pour intégrer l'un des deux groupes suivants dès le mois de juin :

GROUPE DE TRAVAIL
LA FERME DE LA GENELLERIE

OBJET : Faire de la propriété (bâtiments + 2 ha de terres) un outil d'expérimentation pour faciliter l'installation de maraîchers sur la commune.
Groupe ouvert à tous ceux que cette réflexion et le travail avec des porteurs de projet potentiel intéressent.
Plus d'info et candidatures auprès de Floriane Gicquiaud : floriane.gicquiaud@ville-melle.fr

GROUPE DE TRAVAIL
APPEL À PROJET JEUNES

OBJET : Créer un dispositif de soutien méthodologique et financier à des projets initiés et portés par des jeunes. Le groupe de travail aura à en écrire le règlement ; il sera composé de jeunes, d'habitants qui se sentent concernés et de structures jeunesses volontaires.
Groupe ouvert aux jeunes à partir de 11/12 ans.
Plus d'info et candidatures auprès de Mélanie Bernard Rivière : melanie.bernard-riviere@ville-melle.fr

Candidature à déposer avant le 14 mai 2023 comportant vos Nom - Prénom - Adresse postale - Courriel - Téléphone ainsi que le groupe choisi et quelques éléments de motivations. ■

TOURISME ET PATRIMOINE

UNE PRESTIGIEUSE **COLLECTION**

Michel Gagnaire, bien connu des mellois possède une collection prestigieuse et unique des motos de la marque Monet Goyon.

L'association et le jeune bénévole Léopold Guiochon reprennent la gestion du musée.

Il y a 20 ans, en 2003, Michel Gagnaire installe une partie de sa collection dans un local mis à disposition par la ville de Melle. Visites de groupes, de curieux, de passionnés de motos et de fins connaisseurs, il va faire découvrir cette collection qui lui tient tant à cœur, durant de nombreuses années et ne comptant pas son temps.

En 2020, il se tourne vers la municipalité pour prendre en charge la gestion de ce musée afin de pouvoir profiter d'un temps de repos bien mérité. Ce musée fait partie du patrimoine de la ville et c'est tout naturellement que la mairie ouvre le musée de juin à septembre, jusqu'en 2022.

2023 est l'année du renouveau. L'association et Michel Gagnaire souhaitent reprendre en direct la gestion du musée.

L'arrivée d'un nouveau bénévole, Léopold Guiochon, jeune mellois de retour sur son territoire, plein de projets et d'envies, a redynamisé l'association. Ingénieur de formation, il a continué de se former et obtenu des diplômes lui permettant de restaurer des véhicules anciens.

VISITES DU MUSÉE

En juin et septembre :
Les samedis et dimanches :
de 14h30 à 18h30.

En juillet et août :
Tous les jours sauf lundi :
de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30.

Visite pour les groupes possible toute l'année :

Contactez Léopold Guiochon
Tél. : 07 83 39 87 96
Site internet : musee-monet-goyon.fr

Michel Gagnaire possède d'autres motos qui ne sont pas exposées, faute de place. Un espace plus grand, avec un atelier de réparation, permettrait à cette collection de se développer et de prendre toute sa place dans un nouveau musée. Une nouvelle muséographie, des affichages, des panneaux aux entrées de villes sont autant de projets à exploiter. ■

ENVIRONNEMENT

LA FÊTE DE L'ARBRE

En plus du Chemin de la Découverte, ses 6 collections classées et ses 1600 sujets parfois rares, la ville de Melle compte 13 arbres dans l'inventaire des Arbres Remarquables du Poitou-Charentes. Au-delà de ce patrimoine unique, la commune a souhaité créer, en partenariat avec l'association ARBRES, une Fête de l'Arbre pour célébrer tous les arbres.

En 2021, sous l'égide de Georges Feterman, la labellisation du Gingko Biloba de l'église Saint-Savinien avait donné lieu à une rencontre haute en couleurs de tous les amoureux des arbres.

Francis Hallé, spécialiste mondial des arbres, sera présent à Melle pour deux conférences.

Cette année, lors du week-end de Pentecôte, nous aurons la joie de recevoir Francis Hallé, spécialiste mondial des arbres, explorateur de la canopée, défenseur acharné de la forêt primaire et de l'arbre dans l'espace urbain.

L'événement, du vendredi au dimanche, sera composé de multiples moments pour tous les publics : conférences, expositions, stands et ateliers naturalistes, spectacles et visites.

Curieux de nature !?

Un programme d'animations et visites vous est proposé tout au long de l'année pour découvrir le vivant qui nous entoure. Les rendez-vous à venir sont à retrouver dans la partie Agenda page 18. ■

Le tilleul de Fontblanche

programme

LA FÊTE DE L'ARBRE 2023

VENDREDI 26 MAI

14h Conférence Francis Hallé
Lycée Agricole de Melle

17h30 Visite et parrainage d'un arbre
La Maladrerie

18h30 Apéro concert
La Maladrerie

21h Spectacle "L'Arbre Bleu" par la compagnie O'Bec
Metullum

SAMEDI 27 MAI

Toute la journée
Exposition du Bonsaï Club des Deux-Sèvres
Église St Savinien

10h Visite de l'arboretum par le CRPF arboretum forestier des Deux-Sèvres

Tout l'après-midi dès 14h
Expositions, stands (Lycée Agricole, GODS, Promhaies, DSNE...), animations, visites et conférences par Vincent Albouy, Georges Feterman, Francis Hallé, spectacle jeune public, buvette et crêpes
Espace Goirand

18h30 Apéro concert
Espace Goirand

21h Conférence Francis Hallé
Metullum

DIMANCHE 28 MAI

Toute la journée
Exposition du Bonsaï Club des Deux-Sèvres
Église St Savinien

10h Randonnée de 6,5 km à la découverte d'un arbre remarquable : le tilleul de Fontblanche – Verre de l'amitié
Départ du lieu-dit L'Épine, Saint-Léger-de-la-Martinière

LA VILLE RÉPOND À VOS QUESTIONS

La carte subjective de Melle : favoritisme ?

La carte subjective, encore joliment appelée « Carte d'amour » a été réalisée en concertation avec les habitants de la commune nouvelle par l'agence Grrr de Nantes, et présentée lors de la cérémonie des vœux début janvier au Metullum.

Si certains ont remarqué que beaucoup d'établissements commerciaux et associations n'y étaient pas représentés, il ne faut y voir aucun favoritisme, d'autant plus que la Mairie elle-même n'y figure pas ! La carte dite subjective est en effet le résultat d'ateliers collaboratifs avec des habitants au cours desquelles ils ont exprimé par des mots, des commentaires, des dessins, ce qu'ils aimaient dans leur territoire, chacun y mettant des éléments qui faisaient sens pour eux. Le cabinet Grrr a récolté les données puis en a fait une synthèse. La centaine de participants à l'assemblée citoyenne et aux ateliers auxquels toute la population des 5 communes déléguées était conviée n'est qu'un panel de la population, mais elle n'a pas été triée. Cette carte subjective n'aura pas le même visage dans 5 ou 10 ans sous de nouveaux regards avec un nombre différent de participants et des tranches d'âge variées.

Elle est en vente à l'Office de Tourisme au prix de 2 € ; Pleine d'anecdotes, de souvenirs, fruit de la mémoire collective d'un instant "T", elle vous mènera forcément quelque part. Aimez-la !

CULTURE, AMÉNAGEMENT & PATRIMOINE

UNE NOUVELLE CRÉATION ARTISTIQUE CONTEMPORAINE POUR L'ÉGLISE SAINT-PIERRE

Dès 2021, la ville de Melle s'est engagée dans une nouvelle commande publique pour doter l'église Saint-Pierre d'une œuvre d'art créée spécifiquement pour elle. Le cahier des charges demandait une création sur le thème de la lumière, économe en énergie, compatible avec d'autres usages culturels et artistiques de l'église.

Conformément au processus d'une commande publique, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé largement et plus de 50 artistes et consortium artistiques ont répondu. Le comité de pilotage composé de représentant de l'État (Culture, Monuments historiques), d'institutions culturelles, d'élus municipaux, d'artistes, de Mathieu Lehanneur, auteur de la commande publique du chœur de Saint-Hilaire à Melle, etc.) ont alors retenu 3 artistes qui ont bénéficié d'une bourse pour élaborer une proposition précise de création.

« Le clocher de l'église érige l'arc-en-ciel »

Ce même comité a auditionné les candidats pour désigner un lauréat dont le choix a été confirmé par le conseil municipal du 30 novembre dernier. **L'artiste retenu s'appelle Evariste Richer.** Il est l'auteur d'une œuvre poétique qui se présente comme une exploration du réel et s'attache à comprendre notre propre univers et les mécanismes qui l'ont généré et continuent à l'animer. En s'emparant des outils de la science et de la culture, telles la météorologie, la métrologie, l'astronomie, la physique, il met en place des dispositifs qui aident surtout à fournir une nouvelle grille de lecture sans faire l'impasse sur une dimension esthétique intrinsèque dont la finalité est de réconcilier l'individuel avec l'universel. L'œuvre qu'il propose pour l'église St-Pierre s'inscrit complètement dans cette ligne.

EXTRAIT DU DOSSIER DE SA CANDIDATURE :

« Les recherches sur la nature de la lumière et le prisme comme outils scientifiques sont le fondement du projet que je souhaite réaliser pour générer un phénomène qui habituellement ne se perçoit que fugacement au gré de la météo, l'arc-en-ciel. (…), je propose de remplacer les systèmes d'abat-sons en bois des quatre ouvertures cardinales de la salle des cloches, par quatre structures, aux cotes et morphologies identiques, révélant en nuancier de lames de verres teintés le dégradé des couleurs du spectre lumineux.

Par leur transparence, les ventelles de verres colorés disposés en dégradés inclinés joueront avec les rayons du soleil.

Le clocher de Saint-Pierre devient alors un MÉTAPRISME. La lumière solaire traversera de toutes parts l'architecture devenue prisme métaphorique. Les couleurs décomposées de la lumière blanche se projetteront à l'intérieur du clocher, se répercutant sur le filtre de l'oculus qui les répercutera dans la coupole située à la croisée du transept, offrant une expérience sensible et délicate à l'intérieur de l'église.

Depuis l'extérieur, tel un phare émettant sans interruption son rayonnement, dialoguant avec le monde, le clocher de l'église érige l'arc-en-ciel. »

Retenu pour sa poésie et sa sobriété, ce projet a déjà été défendu par l'artiste, le maire et l'adjointe à la culture, devant le Conseil national des œuvres dans l'espace public, et a obtenu un soutien de l'État à hauteur de 100 000 euros.

L'inauguration est prévue à l'occasion de la Biennale internationale d'art contemporain 2024. ■

CULTURE, AMÉNAGEMENT & PATRIMOINE

MÉNOC PLAGE, 3e ÉDITION

Le 3 juin sera une grande journée festive à Melle, qui marquera une clôture – celle de la saison culturelle de la Ronde des Jurons – et une ouverture, celle de Ménoc Plage !

Nourrie des travaux et mobilisations suscités par le travail sur l'évolution du Quartier Ménoc vers un Écoquartier culturel et créatif, une nouvelle programmation portée par les acteurs du quartier vous sera proposée dès le 3 juin.
Comme les années passées, les rendez-vous seront concentrés les jeudis en fin d'après-midi et début de soirée, dans le square du Palais et dans l'Hôtel de Ménoc. Le square sera complètement enherbé et un espace d'animation aménagé sous les arbres.
Vous y retrouverez les animations de la Bêta-Pi, un marché de créateurs, les visites et ateliers de Société archéo-spéléo de Melle, des lectures avec Post-Scriptum et Le Matoulu, des animations proposées par Saperlipopette et d'autres surprises encore. ■

LA GRANDE SALLE DU METULLUM DEVIENT **LA SALLE ANÉMONE**

En hommage à cette grande dame du cinéma et du théâtre. Inauguration le mercredi 8 mars à l'occasion de la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes, en présence de son fils Jacob.

« Si Anne Bourguignon est née à Paris en 1950 dans la grande bourgeoisie parisienne, Anémone est née à 17 ans en 1968 en choisissant de s'attribuer le prénom du rôle qu'elle venait d'interpréter dans le film Anémone de Philippe Garrel, le rôle d'une jeune fille de dix-sept ans qui décide de couper toutes relations avec sa famille et de partir à l'aventure avec un garçon de son âge.
Rebelle déjà.
Cette étiquette ne la quittera jamais jusqu'à ses 68 ans ou elle s'en est allée dans un dernier pied de nez à un monde qu'elle a su nous faire regarder avec ses yeux de pionnière.
Après ces débuts, elle rencontre la bande du Café de la Gare, Coluche, Romain Bouteille, et y forge probablement son esprit un peu « anar ».
La bande du Splendid avec Jugnot, Balasko, Chazel, Clavier, Lhermitte, Blanc, lui apportera beaucoup de joie et la reconnaissance du public au travers de films cultes dont l'inoubliable « Le Père Noël est une ordure ». Elle l'amènera aussi à fuir le show-biz à toutes jambes, conspuant le cinéma corrompu par l'argent. Elle laisse loin derrière elle cette célébrité « qui l'emmerde ».
Peut-être son franc-parler, cette façon de ne jamais tricher lui ont-ils joué quelques mauvais tours pour sa carrière. Peut-être pas.
Elle s'en fichait, ce qu'elle aimait par-dessus tout, c'était « buller à la campagne », comme elle le répétait à l'envie.
C'était une actrice citoyenne, engagée, une féministe sans le revendiquer, membre d'Attac depuis sa création, militante écologiste, elle ne s'est jamais départie de son engagement à gauche.

Dans le cadre de la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes : inauguration de la salle Anémone, au Metullum. Les participants choisissent la photo de l'actrice qui sera graffée sur le mur extérieur.

Sans doute était-elle une des rares personnes à avoir conservé ce que cette fameuse année 68 était censée apporter au monde, d'où peut-être cette critique acerbe du système, de tous les systèmes.

Militante comme son frère Claude Bourguignon pour un retour à une société plus éthique et écologique, elle avait choisi de vivre à la campagne dans un tout petit village du Poitou, dans les environs de Lezay, à Sainte Soline. Chez nous quoi ! Il n'y a pas de hasard. Il est des combats que nous devons mener pour nous et pour les générations futures mais aussi pour celles et ceux qui se sont sincèrement engagés pour que la planète reste vivable et vivante.

Alors, baptiser cette salle Anémone, c'est bien plus qu'y poser une plaque, c'est plus que lui rendre hommage, elle qui n'y goûtait que fort peu, comme lors de cette soirée où elle viendra chercher au galop le césar de la meilleure actrice pour le film « Le grand chemin », projeté ce soir, dans une tenue de révolutionnaire façon 1789. Elle parlera du créateur des bijoux qu'elle porte ce soir-là, déclarera sa flamme à Richard Anconina devant une Sabine Azéma interloquée qui n'aura même pas le temps de lui remettre la statuette, tandis qu'Anémone repartira aussi vite qu'elle avait déboulé sur scène non sans conclure : « Bonne nouvelle… Vous savez qu'on vient d'entrer dans l'ère du Verseau. Salut les mecs ! ».

Alors ce soir pas de plaque, pas de pastiche mais une façon de lui rendre hommage tout de même sans qu'elle se retourne dans sa tombe et nous susurre à l'oreille, cette phrase qu'elle adorait par-dessus tout : « Je vous emmerde ».

Introduction de la soirée d'inauguration du 8 mars par Sylvain Griffault, Maire de Melle

L'HOMMAGE

Il a été proposé aux participants de la soirée de choisir une photo d'Anémone qui sera graffée sur le bâtiment à l'image du graff de Méliès réalisé sur le bâtiment du même nom.

Voici les deux photos lauréates, celle de gauche étant la plus représentative du personnage mais posant la question de la présence d'une cigarette sur un mur dans l'espace public.

Les prochains mois verront la mise en œuvre de la signalétique liée à cette nouvelle appellation. ■

VIE QUOTIDIENNE

LE DEVOIR DE MÉMOIRE

La commémoration du 8 mai autour du « Chant des partisans »

La municipalité a sollicité l'École de Musique du Pays Mellois pour organiser des répétitions auprès des enfants des écoles, des chorales de la commune et des habitants. Vous, Melloises et Mellois, êtes invités à venir chanter le "Chant des Partisans" dans une grande chorale lors de la cérémonie du 8 mai 2023, à Melle. Trois répétitions vous sont proposées dans les locaux de l'EMPM le 29 mars, le 26 avril et le 3 mai, de 20h30 à 21h30. Nous vous espérons nombreux le 8 mai pour la représentation unique de ce grand chœur qui sera l'occasion de réunir toutes les générations.

Pensez à vous inscrire auprès de
Caroline Flament - Tél. : 05 49 27 00 23
E-mail : relationsauxhabitants@ville-melle.fr

Commémoration de la bataille de Melle et de la Résistance Melloise

Vous avez sûrement remarqué que la stèle de la Résistance qui se trouvait à proximité de l'Office de Tourisme avait été retirée pour laisser la place à la borne jacquaire. Actuellement, "elle se refait une jeunesse", avant d'être prochainement réinstallée à côté du monument aux morts, près de la médiathèque.

Le "Centre Régional Résistance et Libertés" (CRRL) va réaliser un pupitre d'information sur la base d'archives, de photos, de témoignages des familles des membres du groupe « Fernand Groussard » et des autres résistants mellois. *N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie ou de la médiathèque si vous avez des archives ou des anecdotes à partager.*

Le CRRL propose également qu'un projet pédagogique puisse se réaliser avec les élèves des deux lycées Joseph Desfontaines et Jacques Bujault, le collège du Pinier et les écoles élémentaires de Melle, Saint-Léger-de-la-Martinière, Mazières-sur-Béronne, ainsi qu'une visite du CRRL à Thouars.

Une cérémonie organisée le vendredi 22 septembre à 10h en partenariat avec le "Centre Régional Résistance et Libertés" de Thouars sur la thématique de la Résistance sera l'occasion d'inaugurer la nouvelle place de la stèle, mais également et de commémorer la « Bataille de Melle » survenue le 13 août 1944, qui marque le début de la libération de la ville.

Vous êtes toutes et tous invités à assister à cette cérémonie. ■

TECHNIQUE / AMÉNAGEMENT

POINT SUR LES **DERNIERS TRAVAUX** DANS LA COMMUNE

SAINT-MARTIN-LÈS-MELLE

Réalisation d'un mur de soutènement le long de la D101 qui longe la boulangerie « Autour des pains » en remplacement d'un talus végétalisé.
Pour finaliser cette opération, un grand corps en bois a été installé, en septembre une plantation de vivaces et arbustes viendra le compléter. Plantation d'un chêne vert pour terminer l'alignement des arbres existants.

MAZIÈRES-SUR-BÉRONNE

Réalisation d'un bicouche de voirie à la Torserie pour maintenir la couche de roulement en bon état.

SAINT-LÉGER-DE-LA-MARTINIÈRE

Foyer Rural, 1er étage : Modification de l'espace en un seul bloc ouvert en lieu et place de deux bureaux, remplacement de l'éclairage en led, au 1er étage et dans le sas de l'escalier, peinture du plafond et des murs.

PAIZAY-LE-TORT

Réalisation d'un nouveau massif de vivaces, apportant une touche de couleurs tout au long de l'année. Les plantes sont toutes issues de la récupération de plants des massifs estivaux. En décapant le gazon en place, les jardiniers se sont aperçus que le sol contenait des gravats et des graviers de sous-couche de la route, il a donc fallu remplacer entièrement la terre par une terre provenant du débernage des routes des années précédentes ; le broyat quant à lui provient des différents abattages et interventions sur les arbres de la commune. Vive le printemps qui nous permet de voir bientôt toutes ces plantes pousser !

SERVICES MUNICIPAUX

UN NOUVEAU **CONSEILLER NUMÉRIQUE** À VOTRE SERVICE

Bruno Mounis, le conseiller numérique de la ville de Melle, vous accompagne sur tous types de démarches administratives sur internet : C.A.F., scolarité de votre enfant, pôle emploi, retraite, sécurité sociale, permis de conduire, carte d'identité….

L'accueil ce fait en mairie de Melle, sur rendez-vous , le lundi de 14 à 17h, le mardi de 9h à 12h, le mercredi de 13h30 à 17h, le jeudi de 14h à 17h, le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et un samedi sur deux de 9h30 à 12h.
Il assure une permanence le mercredi matin à la médiathèque de 10h à 12h.
Vous pouvez également le joindre pour d'autres demandes : besoin d'être formé pour être à l'aise au quotidien dans l'usage du numérique, besoin d'un coup de main informatique, problème de matériel ou de connexion, besoin d'une aide pour votre ordinateur à domicile si vous ne pouvez pas vous déplacer, d'un conseil pour un achat… Le conseiller numérique vous orientera vers des structures locales qui pourront vous accompagner. ■

Bruno Mounis - Tél. : 05 49 27 24 58
E-mail : conseiller.numerique@ville-melle.fr

SPORT

Notez l'événement !

ARRIVÉE À MELLE LE 16 JUILLET

La 22e édition du Tour cyclisme des Deux-Sèvres réunissant des Équipes nationales et internationales se déroulera du 13 au 16 juillet 2023.

Le départ est prévu à Lezay pour 150 km sur le territoire, et Melle sera ville d'arrivée le 16 juillet. Plusieurs boucles sont envisagées avec, encore à l'étude, le souhait de traverser les 5 communes déléguées. Les cadets seront en ouverture de 13h à 15h et les plus grands de 15h à 17h. Cet événement verra la mise à l'honneur de Marc Aymé, créateur du Tour Mellois devenu Tour Sud Deux-Sèvres, puis Tour cycliste des Deux-Sèvres. Un film de présentation de la commune est créé pour l'occasion, qui sera diffusé lors de la manifestation et présenté auprès des instances départementales. Un écran géant permettra de suivre le déroulement de cet événement.
Et comme rien n'est vraiment possible sans les INDISPENSABLES BÉNÉVOLES, ils sont les bienvenus pour nous accompagner dans cette journée. ■

Contactez Olivier Chaigneau - Service DLEP
Tél. : 06 18 68 91 95
E-mail : o.chaigneau.sports@ville-melle.fr

AMÉNAGEMENT

NOUVEAU MODE DE COLLECTE DES DÉCHETS

Comme beaucoup le savent probablement déjà, la communauté de communes Mellois en Poitou fait évoluer le système de collecte des déchets sur l'ensemble du territoire communautaire. Le canton de Melle, avec ses 26 communes, va être le dernier où sera déployé ce nouveau mode de collecte dans les semaines à venir.

Jusqu'à maintenant, la collecte des déchets était réalisée de deux manières : en porte à porte ou en bacs collectifs (ordures ménagères et emballages) ou bien, pour certains déchets valorisables (emballages, verres et papiers), en points d'apports volontaires (PAV).

Progressivement, sur l'ensemble du territoire, le porte à porte va disparaître : la collecte des ordures ménagères et des emballages n'existera plus qu'en bacs collectifs ; seuls les papiers et le verre seront amenés aux Points d'apports volontaires.

Faciliter le tri sélectif va permettre de réduire le volume d'ordures ménagères à traiter : celles-ci sont les plus coûteuses à collecter et à valoriser. Elles sont aussi celles dont l'impact est le plus nocif pour l'environnement.

Les élus et services municipaux ont donc travaillé avec les services de la communauté de communes pour identifier des lieux d'installation de bacs collectifs sachant que toute personne doit pouvoir trouver un bac à ordures ménagères (noir) et un bac emballages (jaune) maximum à 200 mètres de son habitation.

Nous sommes conscients que les lieux identifiés ne seront pas toujours les meilleurs. Nous comptons donc sur vous pour échanger entre voisins, entre habitants de chacun des hameaux, bourgs et quartiers de la commune, si les lieux de déploiement ne vous semblaient pas opportuns. Vous pourrez alors, collectivement, faire une nouvelle proposition et en informer la commune et la communauté de communes **(voir encadré).**

Vos propositions seront alors étudiées, vous pourrez être contactés pour effectuer des visites de terrain. Nous avons jusqu'en septembre pour effectuer ce travail collectif et aboutir à un plan des implantations définitives les plus partagées par les usagers.

Alors pourra commencer un travail au long cours : aménager les espaces pour que ces bacs collectifs soient intégrés le mieux possible à nos paysages, qu'ils soient ruraux ou urbains.

POUR FAIRE PART DE VOS REMARQUES & PROPOSITIONS COLLECTIVES

Adressez un e-mail aux deux adresses suivantes :

- collectedesdechets@ville-melle.fr
- preventiongestiondechets@melloisenpoitou.fr

ou contactez la **Direction Prévention & Gestion des Déchets** au 05 49 27 56 79.

*Plus d'infos sur le site **melloisenpoitou.fr**, en recherchant "Déploiement du nouveau mode de collecte".*

CALENDRIER DU DÉPLOIEMENT

À partir du 27 mars ▸ Distribution d'un courrier communautaire dans l'ensemble des boîtes aux lettres.
Jeudi 20 avril ▸ Réunion publique d'information salle Jacques Prévert à Melle de 18h30 à 20h.
À partir du 24 avril ▸ Déploiement des bacs sur l'ensemble du secteur mellois.
À partir du 9 mai ▸ Début des nouvelles tournées, fin du ramassage en porte à porte.
Du 17 avril au 5 mai ▸ Passage en porte à porte d'agents de la communauté de communes pour échanger avec les usagers.

VIE CITOYENNE

RECONQUÉRIR LES RUES, LES ROUTES ET INVENTER NOS CHEMINS DE DEMAIN

Dans le cadre de la réflexion sur la transformation progressive de la commune de Melle à l'horizon des 20 prochaines années, deux études sont menées :
- Une Étude Globale de Revitalisation à l'échelle de la commune nouvelle.
- Une autre autour de la centralité, l'Eco Quartier Culturel et Créatif de Ménoc.

Lors des assemblées citoyennes traitant de la mobilité en mai et en octobre 2022, vous avez été amenés à parler des problématiques de la sécurité des parcours du quotidien, des modes de déplacements à privilégier et des lieux de destination fondamentaux pour notre cadre de vie actuel et futur.
En partant de toutes les idées et propositions déjà collectées, des solutions concrètes ont été présentées sur les différents secteurs de la commune au cours des quatre ateliers des 15,16, 22 et 23 mars derniers permettant d'impliquer un grand nombre d'habitants dans les choix qui feront évoluer notre manière de nous déplacer dans toute la commune nouvelle.
Après cette année de travaux et de réflexion, les cheminements concrets seront présentés en assemblée citoyenne le samedi 13 mai 2023 de 9h30 à 12h30, Salle Jacques Prévert.
Les décisions présentées le 13 mai dessineront nos déplacements de demain.
La participation de toutes et tous est importante. ■

RETOUR SUR L'AC #5

Le 1er février 2023 s'est tenue à la salle de fêtes de Saint-Martin-lès-Melle la 5e assemblée citoyenne sur les économies d'énergie de la commune.

Une cinquantaine de participants sont venus écouter les mesures déjà prises et les résultats déjà visibles, puis ont exprimé leur réaction dans un débat mouvant avant de proposer des idées et solutions pour les années à venir.
Les élus se sont emparés des résultats pour poursuivre la politique d'économie d'énergie dans les mois et années à venir en tenant compte des remarques des habitants et en les impliquant dans la démarche globale de sobriété énergétique.
Le compte rendu de l'assemblée citoyenne ainsi que la présentation en plénière sont disponible sur le site de la mairie : *melle.fr* ■

TOUS S'EN MÊLENT NOTRE 14 JUILLET

TOUS S'EN MÊLENT #3, notre événement fédérateur du 14 juillet : 1res infos !
Les réunions de travail pour TSM se poursuivent en collaboration avec les bénévoles, associations et élus. Cette année, les festivités se tiendront à La Torserie de Mazières-sur-Béronne et au stade de Saint-Martin-lès-Melle. **N'hésitez pas à nous rejoindre pour travailler sur les activités !**
Contact : Caroline Flament au 05 49 27 56 93
relationsauxhabitants@ville-melle.fr

RENCONTRES HABITANTS-ÉLUS
C'est reparti ! Infos prochainement dans les boîtes aux lettres des secteurs concernés.

VENDREDI 14 AVRIL
Préau de Saint-Martin-lès-Melle à 18h
JEUDI 27 AVRIL à la Nègrerie sous tivoli à 18h
MERCREDI 24 MAI Parc de la Garenne à 18h
VENDREDI 2 JUIN Parc de la mairie de Saint-Léger-de-la-Martinière à 18h
JEUDI 15 JUIN Pré Saint-Hilaire à 18h

6e ASSEMBLÉE CITOYENNE DE MELLE

SAMEDI 13 MAI

9H30/12H30

THÈME :

RECONQUÉRIR LES RUES, INVENTER LES CHEMINS DE DEMAIN

Salle Jacques Prévert, Melle

melle

ACTION SOCIALE

BESOIN D'AIDE POUR MIEUX GÉRER VOTRE BUDGET ? FAITES APPEL AU POINT CONSEIL BUDGET !

Chacun d'entre nous peut être confronté un jour ou l'autre à des difficultés financières suite à la perte d'un emploi, une séparation, une accumulation de crédits... ou s'interroger sur sa capacité à faire un nouveau crédit, financer des travaux...

Le Point Conseil Budget (PCB) des Deux-Sèvres est là pour vous aider ! Il s'agit d'un dispositif anonyme, gratuit et ouvert à tous qui a pour objectif de prévenir des difficultés financières conduisant aux situations de surendettement ou à leur réitération.

SOUTENIR LES FAMILLES EN DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

Que ce soit pour renégocier un crédit, rédiger un courrier à sa banque, recourir à un droit ou tout simplement faire le point sur ses dépenses, il est possible de contacter le Point Conseil Budget. Les conseils sont personnalisés et le suivi est confidentiel.

UN RENDEZ-VOUS PRÈS DE CHEZ VOUS

Des conventions de partenariat ont été signées avec des communes deux-sévriennes et avec des partenaires comme les Ateliers Méca, l'AIPM (Association d'Insertion du Pays Mellois), l'ADIL 79, la Croix-Rouge, la MSA, des banques... ■

Pour toutes demandes de renseignement ou prise de rendez-vous : Point Conseil Budget de l'UDAF 79 Tél. : 05 17 87 01 70, E-mail : pcb@udaf79.asso.fr

LE PCB, UN SERVICE DE L'UDAF 79 - L'Union Départementale des Associations Familiales des Deux-Sèvres a pour mission première **de défendre et de représenter l'ensemble des familles** du département des Deux-Sèvres dans toute leur diversité et leur richesse. **udaf79.fr**

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

ENVIE DE PARTAGER CE QUE L'ON VIT CHEZ SOI POUR UNE ANNÉE SCOLAIRE, UN SEMESTRE OU QUELQUES MOIS ?

Le CEI, Centre d'Échanges Internationaux, association loi 1901, recherche des familles d'accueil bénévoles pour trois jeunes désirant perfectionner en immersion leurs connaissances de la langue et de la culture française. Ils seront scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement.

› **Luise,** jeune allemande de 16 ans, souhaite venir en France pour 6 mois à partir de septembre 2023. Elle pratique le judo, joue du piano et aime nager.

› **Alice,** jeune italienne de 16 ans, souhaite venir en France pour 10 mois à partir de septembre 2023. Passionnée par la culture française, pratique le volleyball, la natation, aime lire et faire du vélo.

› **Cristina,** jeune brésilienne de 16 ans, viendra en France pour 10 mois. Pratique le taekwondo, la danse de ballet et de nombreux hobbies, dont le design graphique.

Ces séjours permettent une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constituent une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». À la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir.

Si l'expérience vous intéresse, contactez le bureau coordinateur de CEI Saint-Malo : Vanessa Simon, Tél. : 02 99 20 06 14, E-mail : v.simon@groupe-cei.fr ou la responsable locale : Stéphanie Champy 85150 La Mothe Achard, Tél. : 06 77 11 83 42, E-mail : ceivendee@gmail.com

Mellois en POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

INFOS COMMUNAUTAIRES

LA GENDARMERIE, UN SERVICE PUBLIC PROCHE DES POPULATIONS

Après deux ans de travaux, la brigade de Melle, un détachement du Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie de Niort et la brigade motorisée de Melle ont investi les locaux de la nouvelle caserne de gendarmerie inaugurée à Melle le 11 janvier dernier en présence de Madame la Préfète, Emmanuelle Dubée, du général de division Samuel Dubuis, commandant la Région de gendarmerie Nouvelle-Aquitaine, du colonel Ludovic Vestieu commandant le groupement de gendarmerie départemental des Deux-Sèvres, du président de la communauté de communes Fabrice Michelet, du maire de Melle, Sylvain Griffault.

Le projet a vu le jour en 2014 suite au constat de l'état de vétusté du bâtiment de l'ancienne gendarmerie, et la rénovation des bâtiments existants n'étant pas envisageable car trop coûteuse.
Une nouvelle construction composée de 600 m² de bureaux et de 19 logements de fonction sur un terrain de 9 060 m² mis à disposition gracieusement par la ville de Melle sur le site de l'ancienne gare, a été validée par le Ministère de l'intérieur, rendant plus aisé l'accès au service public et permettant le maintien de 23 emplois sur le territoire de la collectivité.
Le chantier a mobilisé 34 entreprises majoritairement locales :
• 16 entreprises en Deux-Sèvres pour 67 % de la dépense totale,
• 7 entreprises de la communauté de communes Mellois en Poitou pour 40 % de la dépense totale.
Ce service public bénéficie à présent d'un équipement de qualité, proche des populations afin d'assurer pleinement leur sécurité. ■

Financements

Coût de l'opération
7 166 000 € TTC

Coût des travaux
5 200 000 € HT /
6 252 000 € TTC

Partenaire financier
État : 713 310 €
(Ministère de l'intérieur) et
300 000 € (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)

Loyer
278 650 € HT par an

LA RESTAURATION DE NOS ENFANTS

En décembre dernier, en présence de Marie-Emmanuelle Saintier, vice-présidente politique scolaire à Mellois en Poitou, Jean-Paul Bellot, vice-président Interbio Nouvelle-Aquitaine et Pascal Duforestel, conseiller régional de Nouvelle Aquitaine, **Mellois en Poitou s'est vue décerner officiellement le label « Territoire Bio Engagé » réservé aux collectivites territoriales et aux établissements de restauration** par Interbio Nouvelle-Aquitaine et obtient ainsi **la reconnaissance du dispositif Mangeons Mellois – dispositif d'approvisionnement de produits de qualité en circuits courts mis en place sur le territoire depuis 10 ans.**

Pour maintenir cette labellisation à terme, Mellois en Poitou devra conserver un pourcentage de 22% de produits bio chaque année et le justifier auprès de l'association Interbio Nouvelle-Aquitaine.

Outre les enjeux multiples de cette démarche, celle-ci met en valeur le travail et la mobilisation de l'équipe de cuisiniers pour la préparation des repas des enfants du territoire, une question de santé publique ! ■

En savoir plus : territoirebioengage.fr.

RÉUNION PUBLIQUE

JEUDI 20 AVRIL
Le déploiement des bacs de collecte de déchets
Salle Jacques Prévert de 18h30 à 20h

SPECTACLES

DIMANCHE 9 AVRIL | 17h
Concert Artenetra
Église Saint-Pierre

SAMEDI 15 AVRIL | 20h30
Concert Artenetra
Église Saint-Hilaire

VENDREDI 21 AVRIL | 20h
Turandot (opéra)

VENDREDI 26 MAI | 20h
Cendrillon (ballet)

VENDREDI 9 JUIN | 20h
Il Trovatore (opéra)

COMMÉMORATIONS

DIMANCHE 30 AVRIL
Journée du souvenir des Victimes de la Déportation

LUNDI 8 MAI
Armistice de la Seconde Guerre Mondiale

SORTIES NATURE & ANIMATIONS

SAMEDI 8 AVRIL
Balade décalée
Médiathèque CEPJ

DIMANCHE 23 AVRIL
Foire de printemps

SAMEDI 6 MAI | 14H30
Découverte de la flore d'une pelouse sèche avec DNSE
Paizay le Tort, rdv au stade

SAMEDI 13 MAI
"Mon territoire au fil de l'eau" Itinérance interactive de sensibilisation à la ressource en eau
Entre Melle et Saint-Romans

VENDREDI 2 JUIN | 18h
Rendez-vous au jardin
RDV devant l'Office de Tourisme

WE DU 9/11 JUIN & 16/18 JUIN
Le Festival de Melle
Église St-Savinien et Espace Goirand

SAMEDI 10 JUIN | 14h30 à 16h30
Sortie nature : Papillons préservés d'une voie verte avec le PAH et DSNE
RDV place du Petit Beauvais à Mazières-sur-Béronne

MERCREDI 21 JUIN
Fête de la musique

DIMANCHE 25 JUIN
Très Grand Conseil Mondial des clowns

DIMANCHE 2 JUILLET | 11H
Les Arbres en Musique - Spectacle jeune public « Marie et les lutins » par la Compagnie locale Caminâm
Lavoir de Loubeau

MERCREDI 5 JUILLET | 17H
Découverte des Libellules et inventaire participatif
Lavoir de Loubeau

LES COUPS DE ♥ DE LA MÉDIATHÈQUE

***Cécité Malaga*, de Benjamin Lacombe** aux éditions Albin Michel. Jeune funambule aveugle, le public ne voit qu'elle… Un soir de représentation, c'est la chute ! Une chute qui va bouleverser sa vie… Ponctuées de calques opaques, les illustrations de Benjamin Lacombe nous plongent dans le noir… de la cécité, d'où la lumière jaillira !

COUP DE CŒUR D'UNE LECTRICE DU GROUPE DU SAMEDI !

« Sans hésitation ! » : ***Le Garçon*, de Marcus Malte,** aux Éditions Zulma, prix Fémina 2016. "Itinéraire d'une âme neuve qui s'éveille à la conscience au gré du hasard et de quelques nécessités, ponctué des petits et grands soubresauts de l'Histoire, le Garçon est à sa façon singulière, radicale, drôle, grave, l'immense roman de l'épreuve du monde".

ET SI ON PARLAIT DES LIVRES ?

Partage, échange et simplicité sont les maîtres-mots du petit groupe des **Lecteurs du Samedi matin** constitué il y a une dizaine d'années et qui ne demande qu'à s'agrandir. **Rendez-vous chaque premier samedi du mois de 10h à 12h**.

Pas besoin de s'inscrire, ouvert à tous. Adhérent ou pas de la médiathèque, chacun est bienvenu.
Plus d'infos : 05 49 27 91 09
mediatheque@ville-melle.fr

RENTRÉE SCOLAIRE
PETITE SECTION SEPTEMBRE 2023

Le dossier d'inscription scolaire est à retirer en mairie, puis à déposer en mairie de Melle ou en mairie déléguée de votre lieu de résidence. Pièces à fournir : livret de famille, carnet de santé de l'enfant, facture justifiant de votre lieu de résidence.

Les élèves de Petite Section :

› résidant à Saint-Martin-lès-Melle et Mazières-sur-Béronne seront scolarisés à l'école maternelle de Saint-Martin-lès-Melle, *Directrice : Mme Bénédicte Bonnet, tél. : 05 49 27 02 63, e-mail : ce.0790415x@ac-poitiers.fr*

› résidant à Paizay-le-Tort seront scolarisés à Paizay-Le-Tort (RPI Paizay-le Tort, Marcillé), *Directeur : M. Rodolphe Rambaud, tél. : 05 49 27 20 79 ou 05 49 27 04 99 (temps scolaire entre 9h et 16h ou hors temps scolaire, entre 8h05 et 8h50, ou à partir de 16h), e-mail : ce.0790096A@ac-poitiers.fr*

› résidant à Melle seront scolarisés à l'école maternelle Jacques Prévert de Melle, *Directrice : Mme Guilaine Pudda, tél. : 05 49 27 02 13 ou 06 21 50 52 7, e-mail : ce.0790222M@ac-poitiers.fr*

› résidant à Saint-Léger-de-la-Martinière seront scolarisés à l'école maternelle de Saint-Léger-de-la-Martinière, *Directeur : M. Guillaume Mouzin, tél. : 05 49 27 25 43 (le mardi prioritairement), e-mail : ce.0790481u@ac-poitiers.fr*

Nous vous invitons à prendre contact avec la direction de l'école par téléphone ou par mail afin de convenir d'un rendez-vous pour finaliser l'inscription de votre enfant et programmer une visite de l'école.

Infos pratiques

LES MAIRIES SONT OUVERTES AUX HORAIRES SUIVANTS JUSQU'AU 15/07/2023

LUNDI	Saint-Léger*	9h-12h
	Mazières	14h-17h
	Melle	14h-17h
MARDI	Melle	9h-12h
	Saint-Martin	10h-12h
MERCREDI	Melle	9h-12h
	Melle	13h30-17h
	Paizay-le-Tort	14h-17h
JEUDI	Saint-Léger*	9h-12h
	Melle	14h-17h
VENDREDI	Melle	9h-12h
	Melle	14h-17h
	Saint-Martin	15h-17h
SAMEDI	Melle	9h30-12h

*À compter du 15 mai 2023.

Don du Sang · Don du Sang

DON DU SANG
Prochaine collecte
Mercredi 14 juin 2023
Salle Jacques Prévert
Collecte sur RDV au 0 800 744 100 ou sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

MAJORITÉ MUNICIPALE CINQ COMM'UNE

A l'heure où nous rédigeons cette tribune, le débat parlementaire s'ouvre sur la réforme des retraites et nous ne savons pas quelle considération le gouvernement aura apporté aux millions de manifestants mobilisés dans la rue et dans l'analyse des injustices sociales, de genre, de classe que génèrera cette réforme.
Nombre d'élus Cinq Comm'une ont apporté leur soutien à ce mouvement. En effet, nous, élus et élues d'une commune rurale, avons particulièrement conscience de ce que les retraités actuels apportent à notre dynamisme et à la qualité de vie de notre commune. La France est aujourd'hui un pays riche et puissant qui a les moyens, s'il partage correctement les richesses, d'entretenir et de développer des services publics de qualité et de garantir une qualité de vie, au travail comme à la retraite, pour tous. Le temps de la retraite est un temps de liberté et lorsqu'il est vécu en bonne santé, dans des conditions matérielles correctes, c'est un temps que nombre de retraités mettent au service des autres : aidant familial, garde d'enfants, mais aussi bénévole et souvent dirigeant associatif, membre citoyens de commissions municipales, élu local…
Pour toutes ces raisons, plusieurs se sont opposés à cette réforme.

Johnny Bertrand, Line Billaud, David Braud, Pascal Brunet, Anne Girault, Christophe Chauvet, Beatrice Courtin, Liliane Coutineau, Hélène Dallaud, Bertrand Devineau, Elsa Diaz, Josette Foisseau, Floriane Gicquiaud, Sylvain Griffault, Sarah Klingler, Christophe Labrousse, Kévin Logette, Christian Lusseau, Fabienne Manguy, Pierre Ouvrard, François Pothier, Sylvain Puteaux, Mélanie Bernard-Rivière, Françoise Servant, Jeff Simioni, Cathy Suire, Jérôme Texier.

En application de la loi « démocratie de proximité » du 27 février 2002, cet espace est consacré à l'expression politique de la majorité municipale et des élus de l'opposition.
Les textes sont publiés tels que transmis par les différentes listes.

ENSEMBLE MELLE SE RENOUVELLE

Bonjour à toutes et à tous
Le bulletin municipal est un moyen d'informer les citoyens de la commune, notamment sur les travaux structurants importants pour le développement de notre commune.
Quels sont les projets après la démolition de certaines constructions et les projets sur les différentes zones commerciales et d'activités.
Quand la Route départementale 950 sera-t-elle réaménagée avec des pistes cyclables protégées ? permettant l'accès aux commerces.
Quels sont les projets de pistes cyclables entre les différents établissements scolaires et les infrastructures sportives melloises, et quel délai ?
Et à nouveau, où en sont les travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite en centre bourg ?
Bientôt 3 ans de mandat municipal et toujours aucun projet structurant n'est commencé.
Les Mellois s'impatientent.

Muriel Sabourin Benelhadj, Christian Vezien, Céline Fachin, Jean-Christophe Pénigaud

S'UNIR POUR RÉUSSIR

" Ah salut "Firmin " , comment vas-tu ?
Çà va , je sors d ' une réunion" d ' avec " la mairie
Ah bon , très bien, et qu' en est-il ?
" Ebé on a décidé de " Refixer " une date de réunion
Eh oui , vos élus sont atteints d' une maladie grave la " REUNIONNITE " , en fait ils passent leur temps de réunion en réunion , ça doit leur donner bonne conscience , mais hélas ils ne décident jamais de rien , excepté pour vous sortir cette énormité " La Carte D'Amour " , je crois que l' on atteint des sommets
En fait les mellois ne sont pas dupes, de 100 personnes à la première réunion , il n' y en plus que 30 a la dernière !!!
Pendant ce temps ils réfléchissent à l ' aménagement du quartier MENOC , avec l' aide d' un coûteux Bureau d' Etudes .
On croit être dans un mauvais rêve !!!

Claude Lacotte, Véronique Eliard

melle Centre Communal d'Action Sociale — CCAS

PERMANENCE D'ACCUEIL SANS RDV
Lundi : 14h à 17h
Jeudi : 14h à 17h
Vendredi : 9h à 12h
Tél : 07 85 35 95 98
ou 05 49 27 24 53

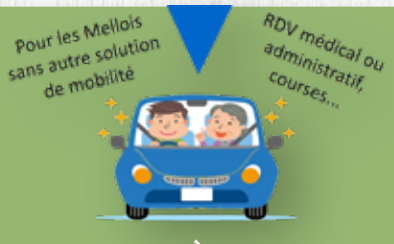

TRANSPORT À LA DEMANDE
Le jeudi après-midi dans toute la commune nouvelle. Service gratuit. Pour réserver, contactez le CCAS. (Coordonnées ci-contre)

3919 ARRÊTONS LES VIOLENCES

URGENCE-SÉCURITÉ ET ÉCOUTE
- Danger immédiat : 17
- Violences sur les enfants : 119 ou site **allo119.gouv.fr**
- Violences conjugales : 3919 Site **arretonslesviolences.gouv.fr**
- Maltraitances des personnes âgées et des adultes en situation de handicap : 3977 ou site **3977.fr**
- Plateforme nationale d'appui médico-psychologique pour tous les professionnels de santé : 08 00 73 09 58 (n° vert)

UNE HISTOIRE **AUX MELLOIS PAR DES MELLOIS**

IL ÉTAIT UNE FOIS… **LE VISIONNAIRE** QUI RÉVEILLA LA VILLE DE MELLE

Un portrait brossé par **Hélène Dallaud,** avec la complicité de **Pierre Jozelon.**

Charcutier, jardinier, amateur d'art, politiquement à gauche, humaniste, pacifiste, élu maire de Melle le 20 mars 1977 et reconduit jusqu'en 1995, Jean Bellot changea profondément la ville, alors figée dans son passé de bourgade rurale.

Si vous tapez « Jean Bellot » sur un moteur de recherche, vous serez peut-être surpris d'être propulsé au cœur de la biennale d'art contemporain ! Car oui, le père de la biennale, c'est lui, en son temps dénommée « Romans de la nature » pour créer des liens entre le milieu végétal et les artistes, puis plus tard « Romanes », festival d'art contemporain dans le prestigieux patrimoine roman de la cité d'art et d'Histoire, allant jusqu'à investir les murs de la ville et même les commerces !

Jean Bellot avait compris que la culture pouvait être source de développement touristique qu'il défendait comme voie possible pouvant compenser les pertes d'emploi industriels. Il eut cette idée géniale d'associer patrimoine bâti et patrimoine végétal en réalisant un arboretum, le Chemin de la Découverte, sur l'ancienne voie ferrée récupérée par la ville, et des tronçons de terrains acquis pour former une boucle de 7 km de sentiers parmi une collection d'arbres et arbustes locaux, et de feuillus du monde entier plantés au fil des ans, chemin jusqu'à aujourd'hui plusieurs fois labellisé. Est-ce tout ? Non.

Il fit le pari d'investir dans les Mines d'argent des rois Francs, nous lui devons la rénovation du square du Palais (aujourd'hui quartier Ménoc), du square du Jeu des Rois, la place du monument aux morts, la médiathèque, le centre socioculturel créé pour développer le secteur associatif de la ville et le cinéma le Meliès, sorti sous son mandat, classé salle Art et Essai dès 1991. Il reconnaissait cependant qu'il n'aurait pas pu faire ce qu'il a fait sans Amalia qui gérait tous les « à-côtés » ! Notre cité à la richesse patrimoniale et humaine incontestable lui doit son rayonnement actuel.

Jean Bellot (à gauche) et Gilles Clément lors du repérage pour la création du Jardin d'orties en 2006

Ceux qui ont connu Jean Bellot disent garder de lui le souvenir de son humour, d'un homme gentil au regard pétillant, d'une personnalité riche et d'un fort caractère et, outre sa grosse et belle moustache, on cite encore ici ou là l'expression : « la chaussette au père Bellot » ! C'est une autre histoire, à d'autres de la raconter ! ■

Vous avez une histoire à raconter ? Un témoignage ? Un lieu ou une personnalité à présenter ?
Partagez-la avec tous : Mairie de Melle, Service Développement local et Éducation Populaire
Vivre à Melle - Quartier Mairie 79500 Melle - i.rougeaux@ville-melle.fr